

Val-de-Travers se transforme

Démarche participative
avant-projet de
Plan localisé de quartier
Val-de-Travers, Versoix

Novembre 2025

Diagnostic participatif « Visions actuelles »



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



FPLC

Fondation pour la promotion
du logement bon marché
et de l'habitat coopératif

les
fmr

Sommaire

Chapitre 1 : Le projet et la participation 3

Les intentions du projet 3

La démarche participative 4

Chapitre 2 : Les résultats 6

Méthodologie et traitement des résultats 6

Ce qu'on aime et qu'on voudrait préserver 7

Ce qu'on aime moins : à améliorer 8

La vie de quartier : attentes et besoins 10

La mobilité dans le quartier 12

Synthèse des idées et propositions 13

Chapitre 3 : Foire aux questions 14

Annexe : Profils des réponses au sondage 15



Les intentions du projet

L'État de Genève en partenariat avec la Ville de Versoix et la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC), travaillent sur un nouveau projet pour le quartier du Val-de-Travers.

Situé à quelques minutes à pied de la gare de Versoix, le chemin du Val-de-Travers longe les voies ferrées et le tracé de la future Voie verte Genève-Versoix pour les vélos et les piétons. Il mène à l'école Bon-Séjour, au centre culturel « Les Caves » et au temple de Versoix.

Pourquoi un nouveau plan d'aménagement ?

Un premier plan localisé de quartier (PLQ) avec de nouveaux bâtiments a été élaboré dans les années 1990. Aujourd'hui, il doit être revu pour mieux protéger les arbres existants et mettre en valeur le patrimoine du site (le temple en particulier).

C'est pour cette raison que l'élaboration d'un nouveau plan localisé de quartier a été lancée : elle se déroulera jusqu'à fin 2027.

La future Voie verte sur le chemin !

Le projet de Voie verte Genève-Versoix traversera ce quartier. Le chemin du Val-de-Travers contribuera ainsi à relier les espaces publics de la commune.

Ce projet est aussi l'occasion de rendre les parcours piétons plus agréables et pratiques, en particulier pour aller à l'école Bon-Séjour et au centre culturel.



La démarche participative

Les grandes étapes de la démarche

La démarche participative initiée en octobre 2025 s'articule autour de trois temps :

- un **diagnostic** centré sur les visions actuelles (octobre-novembre 2025),
- les **visions pour demain** pour partager autour de scénarios développés par l'équipe directrice (printemps 2026),
- une **restitution** pour présenter l'avant-projet de PLQ et expliquer ce qui aura été retenu ou non, et pourquoi ! (courant 2026)

Le diagnostic participatif

La démarche participative a débuté par une phase de diagnostic. L'équipe conceptrice du plan d'aménagement prend appui sur celui-ci pour développer son projet. Afin de recueillir la parole et les idées de la population, trois dispositifs ont été mis en place, visant à permettre la participation la plus large possible, en présentiel et en ligne :

1. Sur internet, les personnes qui habitent ou sont usagères du quartier ont pu partager leur expérience et exprimer leurs idées à travers un **sondage** disponible le site « participer.ge.ch ».
2. Deux **enquêteurs** étaient présents les 27 et 29 octobre, pour échanger directement avec les personnes qui fréquentent le quartier, sur le chemin du Val-de-Travers et aux alentours, et faire passer le sondage via des tablettes.
3. Enfin, un **atelier participatif**, ouvert à toutes et tous, s'est déroulé le 17 novembre de 18h30 à 20h30 à la Maison Charron. Un représentant du Canton, de la FPLC et de l'équipe conceptrice étaient présents pour présenter le projet, ses enjeux et son calendrier. C'était l'occasion pour les 32 personnes présentes - habitants, habitantes, mais aussi usagers et usagères du chemin - de parler de leur quartier aujourd'hui en partageant leur expérience et leur regard sur les éléments auxquels elles et ils tiennent particulièrement et ceux à améliorer, en échangeant sur la vie de quartier, l'identité du site, les qualités des espaces publics ainsi que sur leurs pratiques de mobilité.

Le sondage : une belle participation !

Le sondage ouvert du 27 octobre au 24 novembre a permis de récolter **78 contributions**.

Pendant 3 jours, deux enquêteurs ont parcouru la rue afin de recueillir directement les réponses des personnes qui habitent et qui passent sur le chemin via des tablettes numériques. Ils ont collecté la moitié des 78 réponses. L'autre moitié des réponses a été donnée par des personnes qui ont répondu en autonomie sur le site participer.ge.ch, plateforme dédiée aux démarches participatives menées dans le cadre de projets urbains.

Traitement des réponses

Le sondage en ligne a donné des résultats concordant fortement avec ceux de l'atelier en présentiel. La présente synthèse a donc intégré directement les deux sources. Les citations, de même que les résultats présentés sous forme de statistiques sont issus exclusivement du sondage en ligne.



LES RÉSULTATS



Méthodologie et traitement de résultats

Parmi la trentaine de personnes présentes, on comptait environ une moitié de **personnes résidant sur le chemin du Val-de-Travers**, et notamment dans les immeubles de la coopérative du Val-de-Travers, mais aussi des **personnes représentant la paroisse** du temple et des personnes habitant le quartier dans un **périmètre plus large** et même dans tout Versoix. Toutes et tous se sont dit très attachés au quartier, même s'ils ne font qu'y passer.

Les participants et participantes ont été répartis en **trois sous-groupes de discussion** pour aborder **trois thématiques** centrales pour le diagnostic :

- Les personnes présentes ont été invitées à parler de ce qu'elles perçoivent comme des qualités, de ce qu'elles souhaiteraient préserver ou au contraire améliorer. Des photos du chemin et des alentours servaient de support pour que tout le monde puisse illustrer ses propos et un grand plan permettait également de positionner précisément les éléments mentionnés.
- La seconde thématique abordée était relative aux déplacements des personnes depuis et vers le quartier, afin d'identifier les lignes de désir et perméabilités existantes ou manquantes mais aussi d'évaluer le niveau de satisfaction vis-à-vis du réseau d'espace public actuel.

- La troisième thématique concernait les services, commerces et équipements qu'elles fréquentent à proximité et sur de potentiels manques que le quartier pourrait être amené à combler (programmation des pieds d'immeuble et de l'espace public...).

Après 45mn de discussion, chaque groupe a présenté ses principales observations et conclusions. L'évocation des points faibles du quartier a souvent conduit à proposer des solutions en termes d'aménagement et d'activités souhaitées. Certaines craintes liées aux futurs aménagements ont quant à elles conduit à formuler des recommandations.

La présente synthèse s'est appuyée sur les comptes-rendus oraux des groupes ainsi que sur les notes prises aux tables sur les plans et les post-its. **Les résultats présentés représentent donc les tendances des discussions de groupe.** Nous avons procédé à un regroupement thématique, synthétisé les remarques relevant du diagnostic et celles relevant des propositions et recommandations. Les points de vue ont été globalement convergents ; les éléments présentés sont représentatifs d'une grande majorité des avis exprimés.

Val-de-Travers se transforme

Ce qu'on aime et qu'on voudrait préserver

Une identité forte du chemin

Le site est marqué par une identité forte liée à son histoire toujours lisible et visible dans le paysage actuel.

Celle-ci se rappelle à nous par le **nom du chemin** donné par ses premiers habitants, des ouvriers venus de la région du Val-de-Travers (Neuchâtel) qui s'y sont installés et y ont construit leurs maisons,

Celles et ceux qui le parcourent depuis de nombreuses années rappellent que « c'était l'un des rares chemins pas encore goudronné ».

Beaucoup de **personnes** qui habitent à proximité sont fortement **ancrées et attachées au quartier**, qu'elles fréquentent depuis plusieurs décennies et générations. Le chemin est peuplé de souvenirs d'hier et d'aujourd'hui, avec les enfants puis les petits-enfants : c'est un « chemin qui nous relie au passé ».

La **convivialité** à l'échelle du quartier est également soulignée. Que ce soit les habitants et habitantes de la coopératives ou les locataires des petites maisons, ils et elles relatent une entraide intergénérationnelle et une solidarité entre voisins et voisines.

**Espace vivant,
lieux de rencontre**

**Proximité des commerces,
diversité des magasins, des
services médicaux, de l'école et
de la gare, proximité avec le lac**

Une atmosphère villageoise

L'identité architecturale est marquée par les **petites maisons de caractère** qui inscrivent le quartier dans une échelle de proximité.

L'abondance de la végétation confère au quartier une **ambiance bucolique**, préserve la fraîcheur et favorise la présence d'une faune notable (écureuils, hérissons, oiseaux, etc.). Les gabarits actuels garantissent un bon ensoleillement, ainsi qu'une facilité de cheminements avec la possibilité de tout traverser à pied, sans barrières (yc entre les immeubles).

**Habitant le nord de la commune,
j'emprunte ce chemin plusieurs
fois par semaine à pied ou à vélo.
Je le privilégie car il est sans
voitures**



**Végétation, chemin avec peu
de circulation motorisée,
jardin du temple**

La circulation en sens unique et le chemin en « cul-de-sac » induisent un trafic limité, qui garantit la **tranquillité**. Ajouté à la zone 20, cela fait de ce chemin un espace sécurisé, en particulier pour les enfants.

Les personnes présentes relèvent également la **centralité et la proximité de la gare** et du bourg qui font qu'on y trouve toutes les infrastructures nécessaires en quelques minutes à pied. Son emplacement permet même de se passer de la voiture.

Ce qu'on aime moins : à améliorer

Le bruit

Le bruit est le principal élément négatif cité, lié à des sources de nuisances multiples : bruit des avions et des trains de marchandises et de nuit.

L'éclairage insuffisant

L'éclairage insuffisant, surtout à mesure qu'on s'enfonce dans le chemin, a été souligné.

Manque de confort dans l'espace public

L'absence de bancs, de points d'eau et d'ombrage dans la rue sont regrettés.

Le bâti existant dégradé

Il est relevé que les petites maisons sont vieillissantes (peu isolées, chauffées au mazout) et nécessiteraient de gros travaux, les remplacer fait sens.

Le parking en surface de la coopérative

Ce parking est relevé comme un élément qui péjore la qualité de l'espace public, alors que sa situation permettrait d'en faire un espace public attractif et de favoriser la fréquentation des places de jeux attenantes.

Les places de jeux délaissées

La qualité des places de jeu est jugée très insuffisante. Une place de jeux arborée et plus grande est souhaitée.

L'architecture de « barres » des environs

Le nouvel immeuble au croisement avec le ch. de Vandelle est décrié pour l'absence de perméabilité visuelle et la hauteur qui coupe l'ensoleillement (architecture de barre). Le quartier du Boléro et ses surfaces bétonnées sont critiqués pour leur contribution à l'effet « îlot de chaleur ».

La sécurité

La circulation motorisée est source d'insécurité, en particulier au niveau du croisement entre les chemins du Val-de-Travers et Jean-Baptiste Vandelle, devant les accès aux parkings et en lien avec les scooters qui traversent le chemin trop vite.

Les vélos sont également pointés du doigt pour la vitesse et l'installation d'une piste cyclable serait jugée utile.

QU'EST-CE QUE VOUS AIMEZ LE MOINS DANS LE QUARTIER ?

Bruit du train, de la route, des avions... des cloches de l'église

Les nouveaux immeubles qui sont très hauts

On se croit sur une rue piétonne alors qu'en fait elle ne l'est pas. Et comme partout les cyclistes roulent trop vite, donc la sécurité est très limitée pour les personnes âgées et les petits enfants.

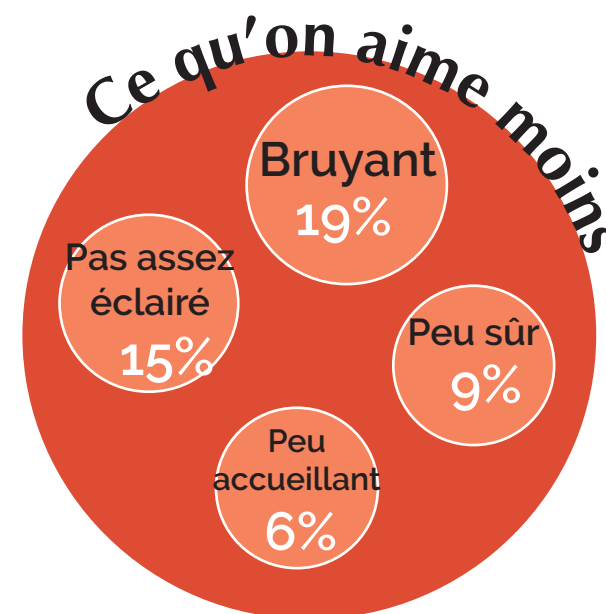
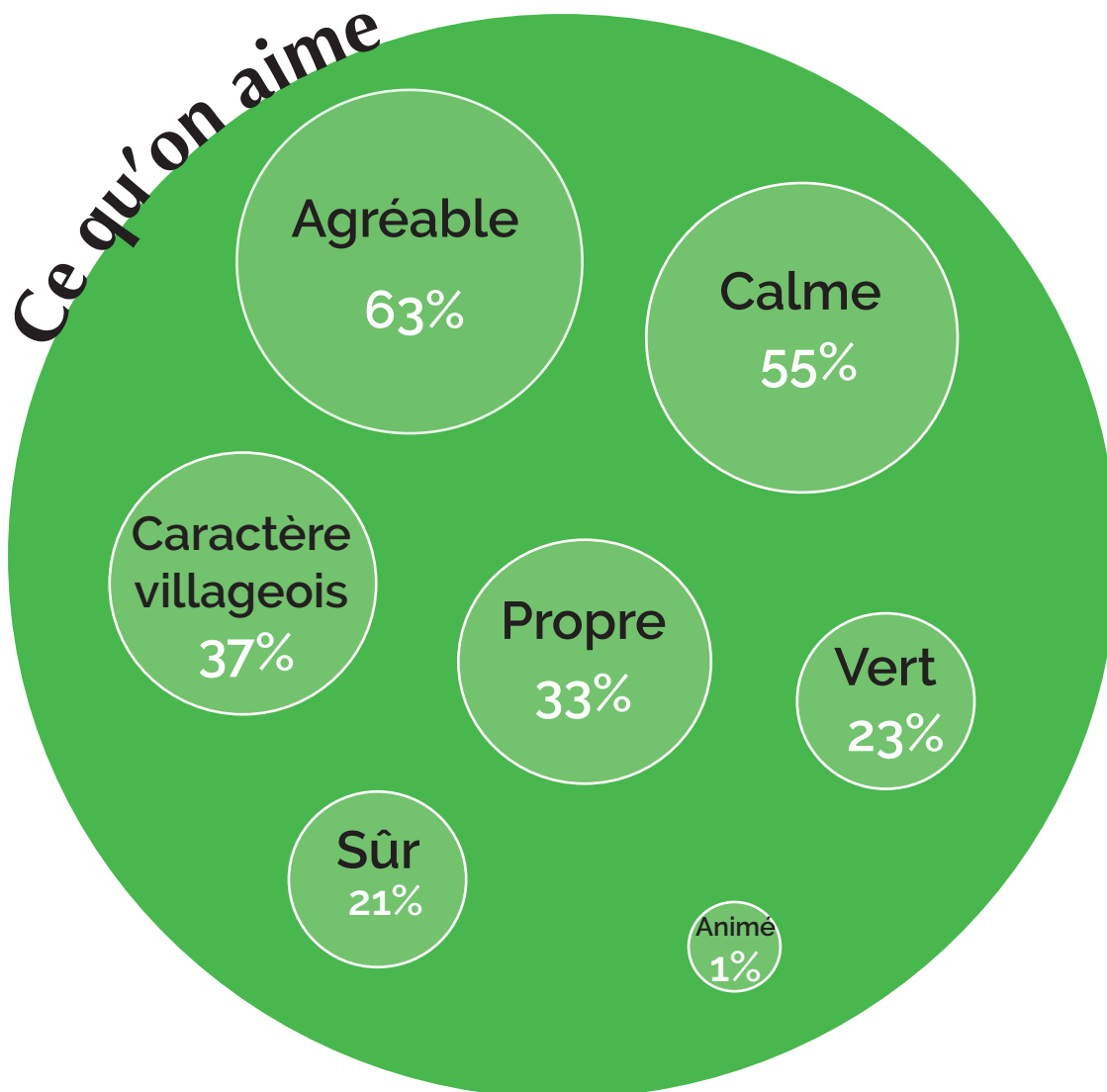
Le passage sous la route de Sauverny, la place de jeux rachitique, le parking au milieu des immeubles

Pas de bancs ou de lieux de rencontre.

Plus un seul pub sur Versoix, ancien pub démoli dans ce quartier

PARMI LES ADJECTIFS SUIVANTS, LESQUELS DÉCRIVENT LE MIEUX LE QUARTIER ?

N= 78 (RÉPONSES À CHOIX MULTIPLES)



La vie de quartier : attentes et besoins

Les besoins en termes d'activités

Plusieurs tendances ressortent des discussions en atelier aussi bien que du sondage. Tout d'abord, la diversité des commerces et services à proximité est relevée. **Plusieurs personnes estiment donc que le quartier n'a pas besoin de voir s'implanter de nouvelles activités.**

Des idées ont néanmoins été suggérées en lien avec la création de lieux de sociabilité. Les transformations récentes du quartier ont en effet entraîné la disparition d'un pub qui constituait un lieu de sociabilité apprécié et regretté par la population. Une idée est donc plébiscitée : **remettre un pub !** Certaines personnes soulignent toutefois l'existence du bar du Centre culturel des Caves qui, s'il était ouvert plus souvent, pourrait compenser ce manque.

Autre idée souvent citée : une **salle pour les adolescentes** et adolescents permettrait également de combler un manque existant au niveau du quartier et de Versoix plus généralement. La création de locaux communautaires pourrait également remplir ce besoin de lieu de sociabilité à l'échelle du quartier (à noter ici que la salle du Presbytère, à louer, peut en partie remplir ce rôle).

Enfin, la question du **maintien des artisans** est soulevée ainsi que celle d'un dépôt qui semblerait utile.

*Coopérative d'habitation,
arcades animées,
salle de location, café,
école/crèche*

*Plus de cafés et espaces modernes
pour attirer les jeunes actifs et
familles de la classe moyenne.
Versoix n'attire pas cette
population*

*Un espace fermé pour les adolescent-
es entre 15-20 ans avec matériel de
jeux, table de ping pong afin qu'ils
aient un espace le week-end toute
l'année, et surtout pour l'hiver.*

Des attentes de meilleure qualité pour les espaces publics

La préservation et la **création de nouveaux espaces de verdure** doivent permettre de renforcer les qualités du séjour dans l'espace public, en s'appuyant sur les potentiels existants, par exemple :

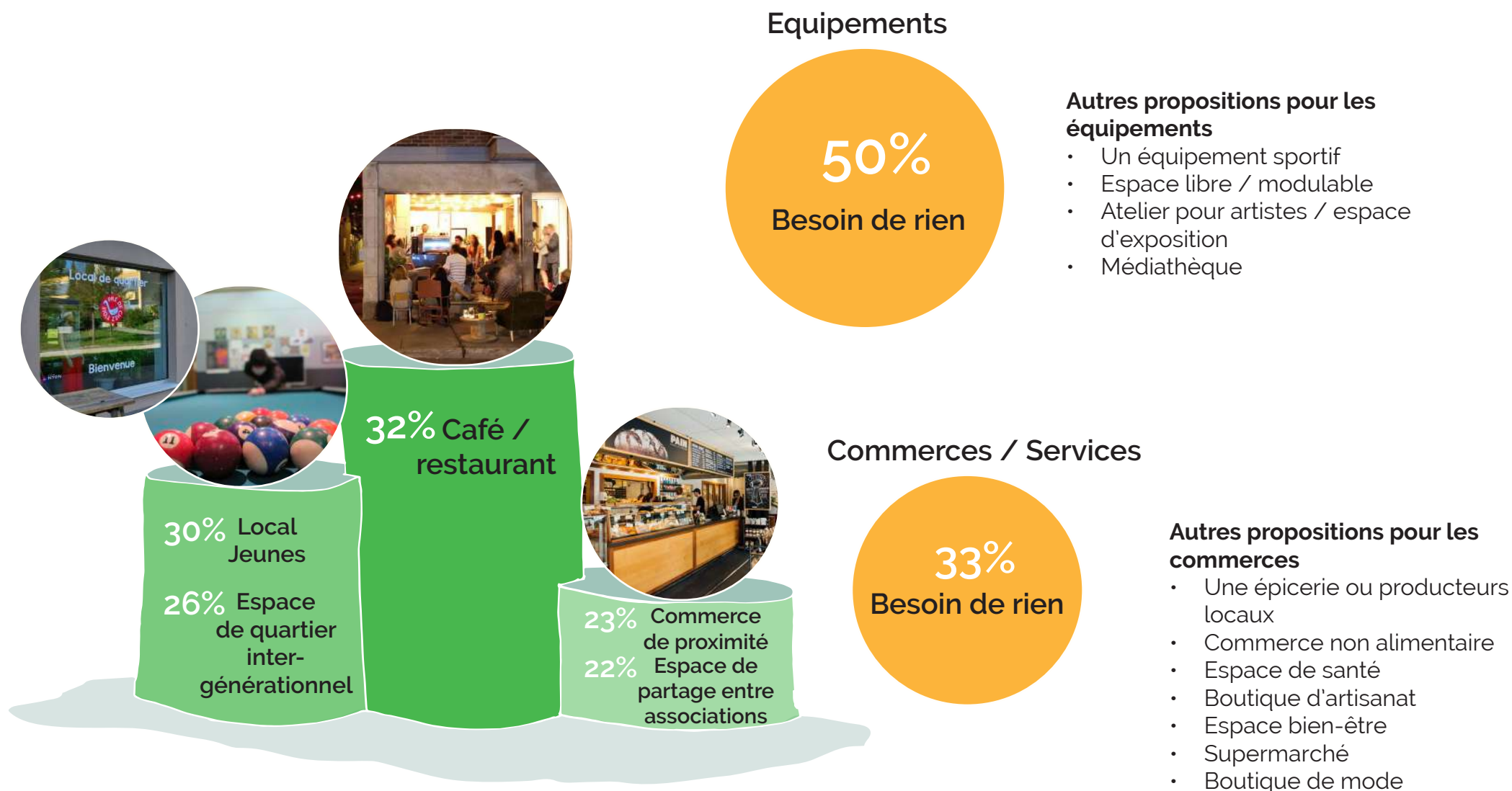
- Les personnes qui ont participé proposent la transformation du parking en surface (de la coopérative) en jardin ainsi que l'arborisation et l'amélioration de la place de jeux adjacente.
- Le jardin du temple pourrait être plus clairement ouvert au public, en levant les ambiguïtés sur son accès.
- La mise à disposition de plus de jardins familiaux fait également partie des demandes exprimées.

En termes d'équipements et de mobilier, l'**ajout de bancs** le long des cheminements et l'**installation d'un point d'eau** sont plébiscités afin de renforcer le confort et la convivialité des parcours. L'amélioration de l'éclairage sur certains secteurs, en particulier autour de la place de jeux et des chemins, est également souhaitée.

Enfin, un consensus s'est dégagé autour de l'importance d'utiliser des **matériaux favorisant l'infiltration des eaux**, en privilégiant des sols perméables et en évitant autant que possible le recours au béton.

QUELS TYPES D'ÉQUIPEMENTS, DE COMMERCE ET SERVICES AIMERIEZ-VOUS VOIR S'INSTALLER ?

N= 78 (RÉPONSES À CHOIX MULTIPLES)



La mobilité dans le quartier

Des qualités mises en avant favorables à la mobilité douce

Les utilisateurs et utilisatrices mettent en avant le **rôle structurant** du chemin du Val-de-Travers pour la mobilité douce, celui-ci assurant la connexion entre plusieurs quartiers clés : gare, lac, Nord de la commune. Il constitue en effet une **alternative privilégiée pour les piétons et les cyclistes à la route de Suisse** et au chemin J.B. de Vandelle car ils s'y sentent plus en sécurité et le trouvent beaucoup plus agréable ! C'est aussi un chemin des écoliers qui le pratiquent au quotidien et lors du défilé des promotions et de la fête de l'Escalade.

Lieu de promenade et de transit sûr et agréable, aussi bien pour les familles, que pour les personnes âgées de l'EMS de Saint-Loup, il est apprécié de tous les riverains proches et plus lointains.

La perméabilité du quartier est également soulignée comme un élément à valoriser, avec la possibilité de traverser tout le quartier sans barrière. Tous les chemins existants sont utilisés : entre les immeubles de la coopérative et par son parking, entre les immeubles vers l'église, par le jardin en friche, derrière le temple.

Le cheminement qui permet la **traversée de la parcelle de la paroisse** apparaît très pratiqué, notamment par les personnes qui promènent leurs chiens et autres promeneurs. Les personnes représentant la paroisse soulignent d'ailleurs que le chemin est volontairement ouvert et doit rester accessible à pied (même si ce n'est pas très clair actuellement).

Il est également souhaité de garder la cour et l'espace vert de la paroisse comme des lieux publics, des bancs y ont été installés dans cet esprit et le parc a pour vocation de rester une zone de nature, disponible pour les jeux d'enfants. La paroisse souhaite en revanche éviter que le chemin ne soit emprunté par les vélos et trottinettes (le respect reste de mise, pour les activités de la paroisse (mariages, personnes endeuillées, passage de corbillards, etc.) ou que l'espace vert ne devienne un parc à chien.

Les points noirs relevés

Trois points sont particulièrement relevés :

1. Des piétons qui franchissent la route de Sauverny sans traversée piétonne.
2. Le carrefour ch. du Val-de-Travers et ch. J.B. de Vandelle : jugé particulièrement dangereux, la visibilité y est réduite et les voitures roulent trop vite.
3. L'accès aux parkings souterrains de la coopérative (au nord) en conflit de sécurité avec les piétons qui traversent par les jardins du temple et celui de l'immeuble « Perret ».

Les pistes à étudier

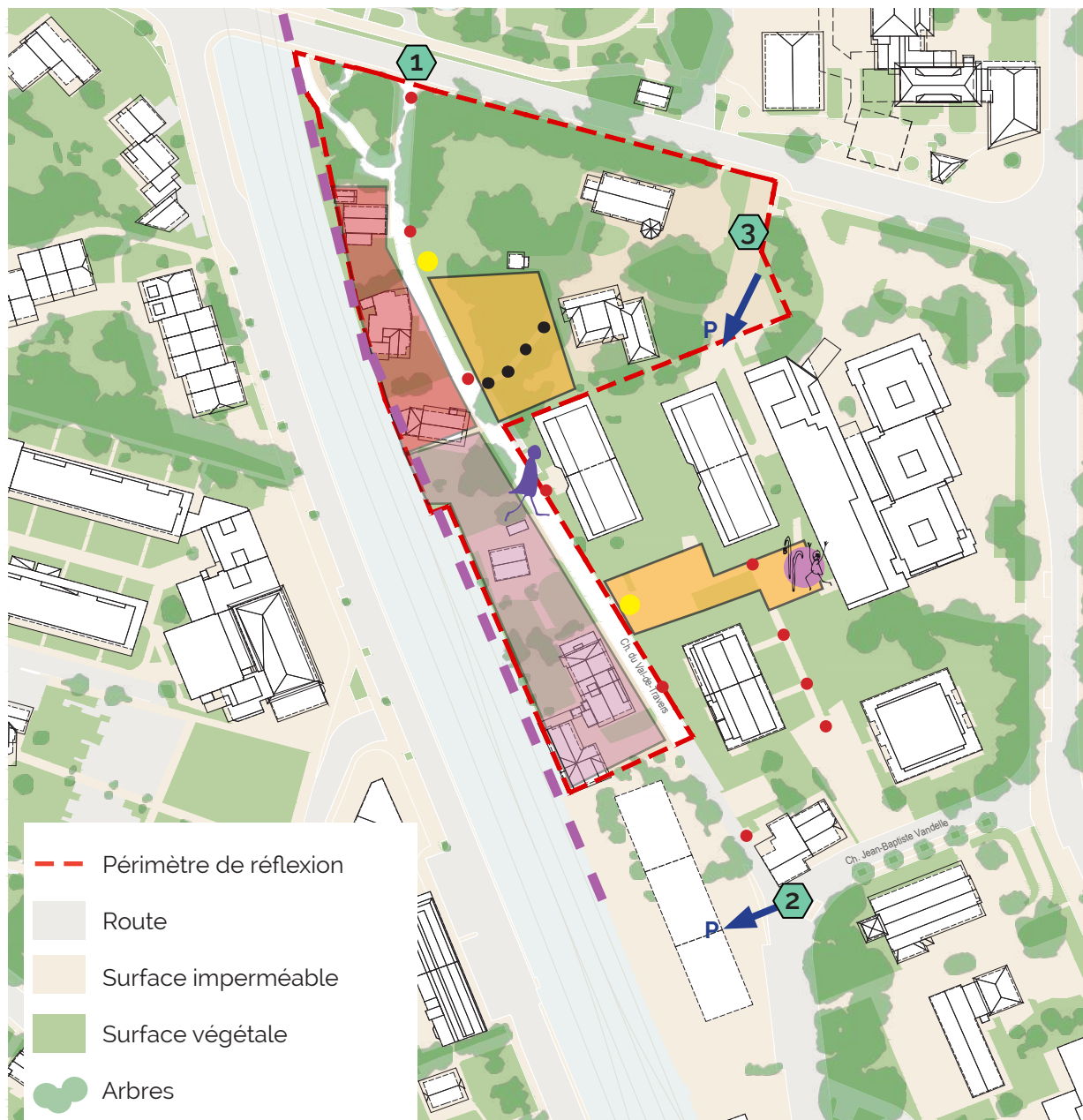
Deux pistes sont proposées en vue d'améliorer les cheminements piétons :

- Tout d'abord, la **piétonnisation complète du chemin** du Val-de-Travers est suggérée (ou a minima l'interdiction des 2 roues motorisés). Il s'agit dans tous les cas de bien séparer les flux vélos des piétons.
- En second lieu, une **passerelle sur les voies ferrées** au niveau du chemin de Vandelle pourrait être étudiée.

Une autre piste à étudier concerne le **tracé de la voie verte**, qui pourrait être déplacée le long des voies ferrées pour permettre d'augmenter le recul des immeubles par rapport aux voies.

Enfin, une **mutualisation des parkings et rampes d'accès avec les parkings existants** est souhaitée afin de limiter la circulation et l'emprise en sous-sol du futur projet et donc de maximiser la pleine terre.

Synthèse des idées et propositions



La carte ci-contre regroupe les principales propositions et idées partagées pendant l'atelier. Elle les présente sous forme de synthèse spatialisée par thème.

Espace public

- Assises à créer le long du chemin
- Espace public à améliorer
- Place de jeux arborée et plus grande avec point d'eau
- Eclairage à prévoir

Mobilité

- P → Entrées de parking à mutualiser
- ... Formaliser le chemin de la paroisse
- 1 Traversée à sécuriser pour les piétons
- 2 Carrefour Vandelle / Val-de-Travers à sécuriser : par ex. mettre un stop
- 3 Accès au parking souterrain de la coopérative à sécuriser pour les piétons
- Chemin du Val-de-Travers à sécuriser et piétonniser ou a minima conserver le chemin sans issue et la zone 20
- Voie verte à faire passer le long des voies ferrées

Construction

- Favoriser la densification sans vis-vis et face à l'espace vert
- Préserver au maximum l'ensoleillement pour les immeubles en vis-à-vis, éviter l'effet « barre » en garantissant une perméabilité

FAQ

La FAQ reprend les principales questions posées par les personnes présentes lors de l'atelier du 17 novembre et les réponses qui ont été apportées.

1. Combien de logements sont prévus dans le PLQ Val-de-Travers ?

Réponse : Au stade actuel d'avant-projet de PLQ, on peut estimer que le nombre de logements sera compris dans une fourchette d'environ 40 à 60.

2. À quelle échéance se fera la réalisation des constructions ?

Réponse : Environ 5 ans : 3 ans pour développer le projet et 2 ans pour la réalisation.

3. En termes de densité, est-ce qu'un cadre général est déjà fixé ? Doit-on construire en hauteur ? Combien d'étages ?

Réponse : Le PDCn 2030, et plus précisément la fiche A02, donne un cadre de travail. Les surfaces brutes de plancher fixées dans le précédent PLQ constituent le point de départ de la réflexion. Les objectifs de densité seront précisés dans les étapes à venir : venez en discuter au prochain atelier !

4. Serait-il possible d'élargir le périmètre du PLQ vers le Sud afin de réduire la densité sur ce petit périmètre ?

Réponse : Il y a déjà un autre PLQ plus au Sud avec ses propres droits à bâtir, il n'y a pas de marge de manœuvre possible de ce côté.

6. Pour le nouvel immeuble Perret en construction qui est pourtant dans une situation similaire à celle des Adrets au Pont-Rouge : pourquoi est-ce qu'il y a tout de même des fenêtres côté rails ? Et est-ce qu'elles s'ouvrent ?

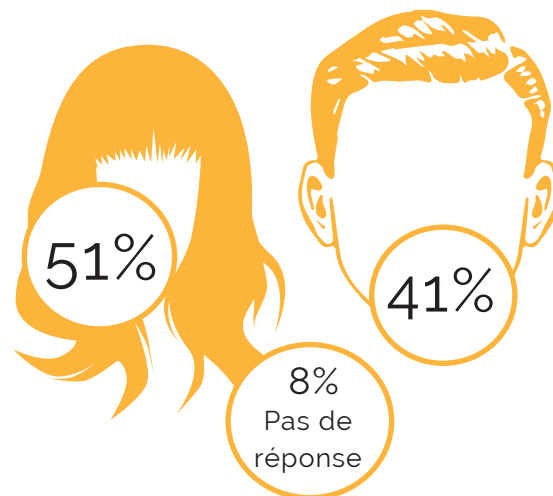
Réponse : Le SERMA fixe les normes à appliquer en fonction de l'éloignement des rails. Dans le cas du nouvel immeuble, des fenêtres ajourent la façade côté rails mais elles ne s'ouvrent pas.

7. Genthod est devenu quasiment inconstructible en lien avec les nuisances aéroportuaires, est-il vraiment encore possible de construire dans le périmètre du Val-de-Travers ?

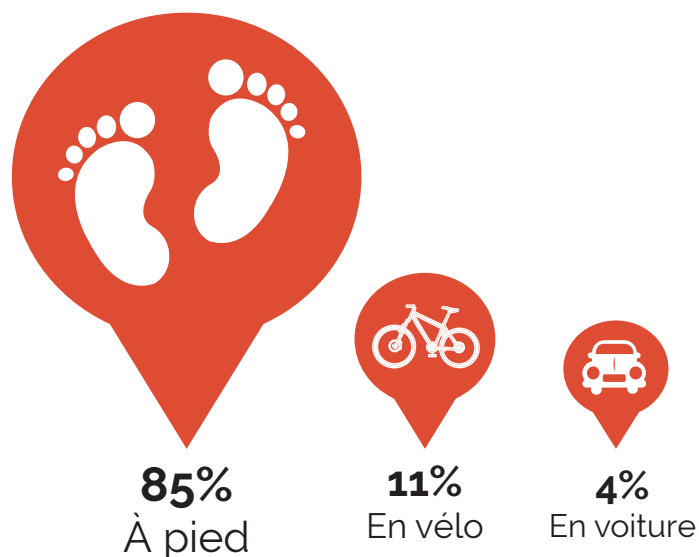
Réponse : Cela dépend complètement de l'emplacement. Genthod est sous le couloir aérien central, alors que le Val-de-Travers est dans les franges du couloir de bruit. Les restrictions appliquées sont donc différentes. Mais les nuisances sonores seront intégrées dans la conception architecturale et en particulier les façades, afin de protéger au maximum les logements du bruit aérien et ferroviaire.

Profils des personnes qui ont répondu au sondage

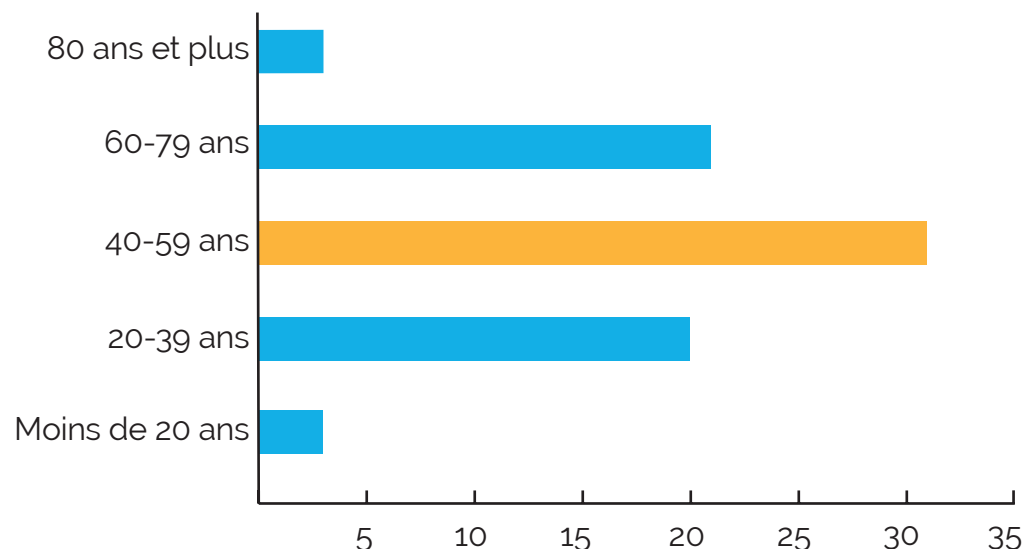
À QUEL GENRE VOUS IDENTIFIEZ-VOUS ? N= 78



LORSQUE VOUS TRAVERSEZ OU VENEZ DANS LE QUARTIER, VOUS ÊTES LE PLUS SOUVENT EN : N= 78



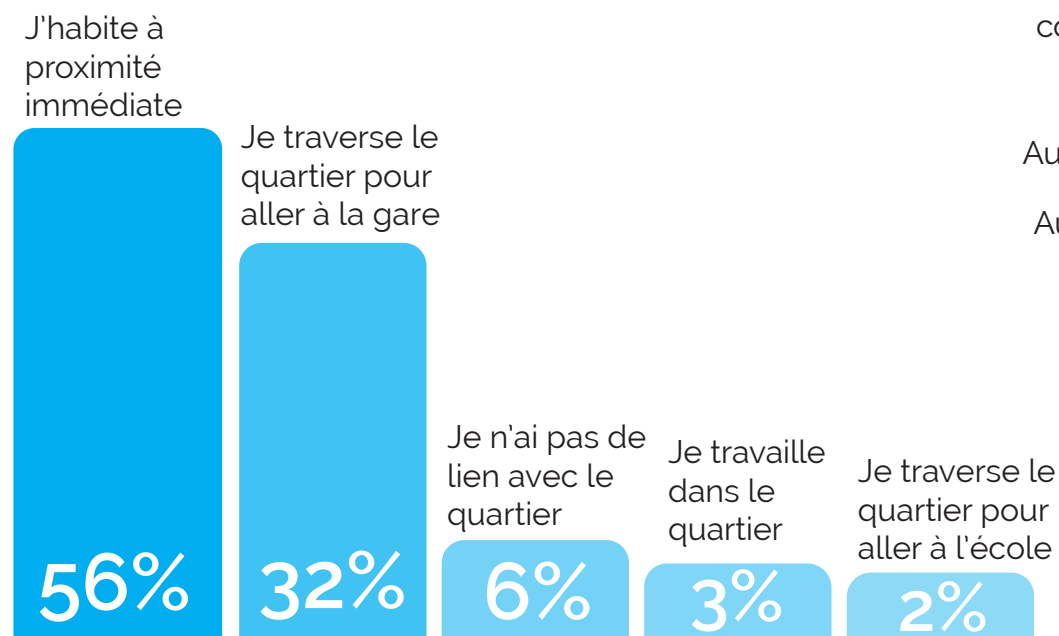
QUEL ÂGE AVEZ-VOUS ? N= 78



Profils des personnes qui ont répondu au sondage

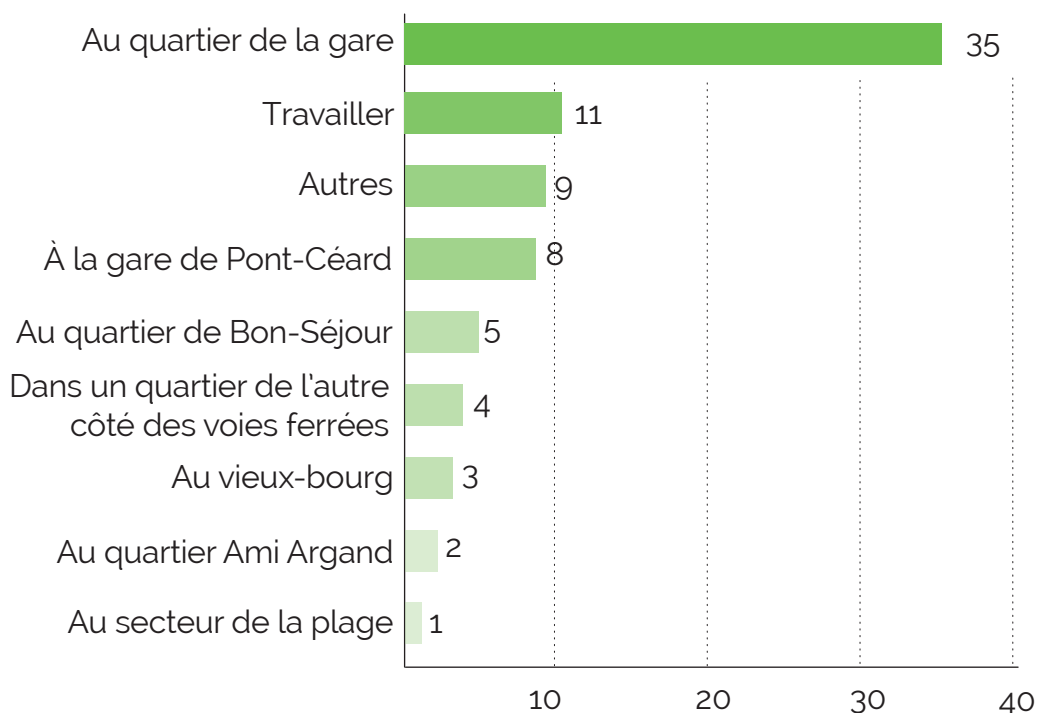
QUEL EST VOTRE LIEN AVEC CE QUARTIER ?

N= 78 (RÉPONSES MULTIPLES)



OÙ ALLEZ-VOUS, LORSQUE VOUS TRAVERSEZ LE QUARTIER ?

N= 78





Val-de-Travers se transforme

Lisa Lévy
Olivia Spanhi
Yann Barbera
Eileen Kandji



les
fmr